

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION



La formation syndicale CGT
Union départementale CGT des Alpes Maritimes
34 Bd Jean Jaurès – 06300 NICE

Tel: 04 92 47 71 10

Courriel : ud@cgt06.fr
Site : www.cgt06.fr

Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail

Public et prérequis à cette formation :

Toutes et tous les syndiqué.es de la CGT, et plus particulièrement les camarades en responsabilité dans les organisations, élu.es et mandaté.es.

Sans en faire une obligation, il est préférable que les stagiaires aient déjà suivi la formation syndicale générale « Participer » ou « Niveau 1 » organisée par les UL.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Ce stage s'inscrit dans la famille de formation confédérale « être acteur.rice toute sa vie ». Il a pour but de développer les capacités nécessaires de toutes et tous nos syndiqué.es afin de construire une intervention syndicale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour favoriser la dynamique de groupe et les échanges d'expériences entre les stagiaires, le nombre de participant.es est limité à 12. Afin de permettre à un plus grand nombre de syndicats de former leurs militant.es, il ne sera retenu qu'un maximum de 2 ou 3 camarades de la même entreprise pour une même session.

Les objectifs de la formation :

Après la formation, les stagiaires seront en capacité :

- d'identifier et de caractériser les violences sexistes et sexuelles ;
- de construire une démarche pour agir syndicalement.

Les thèmes abordés :

1. La réalité des violences sexistes et sexuelles
2. De quoi parle-t-on quand on évoque les violences sexistes et sexuelles au travail ?
3. Mobiliser les acteur.rice.s pour notre démarche syndicale
4. L'accueil des victimes

Évaluations prévues :

Évaluations en cours de stage à l'occasion d'exercices et mises en situations.

Évaluation de fin de formation

Forme et durée de l'action de formation :

- Stage de 3 jours
- Voir les dates et lieux dans le plan de formation départemental UD CGT 06